



Le Conseil Aveyron jeunes C'est quoi ?

Le Conseil Aveyron jeunes a pour but :

- de faire découvrir l'institution départementale aux jeunes,
- de favoriser l'éveil civique et intéresser les jeunes générations à la vie publique en leur faisant découvrir le fonctionnement et les activités d'un Département.
- d'aider les jeunes à prendre conscience des responsabilités locales, en les associant activement à la vie du département,
 - de proposer, étudier et réaliser des projets d'un intérêt éducatif et départemental.

Comment être élu(e)?

Il faut:

- être domicilié dans le département de l'Aveyron,
- être scolarisé en classe de 5^{ème} dans un collège public ou privé,
- fournir au principal du collège, une autorisation écrite des parents,
- écrire sa profession de foi,
- respecter le règlement intérieur de son collège,
- avoir un comportement exemplaire au regard de la vie en collectivité,
- justifier d'une assurance extrascolaire.
- se présenter avec un suppléant qui remplit les mêmes conditions pour être élu

Quel est le rôle du jeune élu ? :

- représenter son collège,
- siéger à l'Assemblée départementale junior pendant 2 ans,
- participer à une dizaine de séances plénières et à des séances de travail à Rodez,
- proposer des projets au sein des réunions de travail,
- mener des actions concrètes,
- présenter aux élèves de son collège les travaux et les actions du Conseil Aveyron jeunes.